

Politique sur la santé et la sécurité

Aya Or & Argent Inc., ses filiales et sociétés affiliées (collectivement, la « **Société** » ou « **Aya** »), est responsable de fournir un environnement de travail sain et sécuritaire pour les travailleurs et les visiteurs, afin de prévenir les blessures et maladies liées au travail. La présente Politique sur la santé et la sécurité (la « **Politique** ») établit l'engagement d'Aya envers la santé et la sécurité (« **S&S** ») de ses travailleurs. Sous la supervision d'Aya, cette Politique s'applique à l'ensemble des employés, prestataires et sous-traitants d'Aya, et ce, tout au long du cycle de vie des opérations minières, y compris l'exploration, la construction, les opérations, la fermeture et la réhabilitation.

Tous les employés, dirigeants, administrateurs, prestataires, sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services d'Aya sont tenus de respecter cette Politique et sont responsables de prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux engagements énoncés ci-dessous.

Aya s'engage à:

- Faire preuve de leadership et d'engagement dans le développement, la mise en œuvre, la révision et l'amélioration continue d'un système de gestion de la S&S conforme à la norme ISO 45001 dans l'ensemble de nos opérations.
- Respecter toutes les lois, réglementations et normes industrielles applicables en matière de S&S au travail.
- Se conformer à l'Exigence de Performance 4 (PR4) de la BERD.
- Consulter et participer avec les travailleurs et leurs représentants, le cas échéant, sur les sujets liés à la S&S, et offrir un forum permettant à la direction et les travailleurs de discuter de S&S de manière collaborative.
- Mettre en place des processus pour identifier, évaluer et contrôler les dangers, risques et opportunités liés à la S&S.
- Enquêter sur les incidents de manière systématique, approfondie et promptement, dans le but de comprendre les facteurs contributifs et les causes fondamentales, et de mettre en œuvre des actions correctives adéquates.
- Définir des objectifs mesurables, prioriser et mettre en œuvre des mesures préventives et des plans d'action qui précisent les responsabilités, allouent les ressources nécessaires et établissent des échéances pour éliminer les dangers et gérer les risques identifiés en matière de S&S.
- Mettre en œuvre des actions correctives en temps opportun pour traiter les non-conformités et éviter leur récurrence.
- Élaborer et maintenir des plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence.
- Veiller à ce que les employés et les prestataires reçoivent une formation adéquate en S&S, possèdent les

compétences et la sensibilisation nécessaires, et bénéficient d'une supervision appropriée pour exécuter leur travail de manière sécuritaire.

- Identifier et gérer l'exposition aux dangers liés à la santé et à l'hygiène en milieu de travail.
- Réaliser des audits internes et des revues de direction pour garantir l'efficacité du système de gestion de la S&S.
- Établir des objectifs et cibles annuels de performance en matière de S&S et communiquer nos résultats à l'interne et publiquement, conformément aux normes internationales de divulgation ESG.

Mécanisme de résolution des plaintes

Aya met à disposition un mécanisme formel de traitement des plaintes permettant de signaler tout problème couvert par cette Politique. Les plaintes peuvent être déposées de manière confidentielle, et aucun lanceur d'alerte ne fera l'objet de représailles.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez signaler une violation ou de possibles violations, n'hésitez pas à envoyer un courriel ou à appeler le Chef des affaires juridiques d'Aya. Vous pouvez également utiliser le mécanisme confidentiel de signalement décrit dans la Politique de dénonciation de la Société.

Tous les signalements seront traités de manière confidentielle, sauf dans la mesure nécessaire à la conduite des enquêtes.

Approuvé par le Comité Environnement, Social et Gouvernance du Conseil d'administration d'Aya Or & Argent Inc.